

ASS DU DOMAINE DU RAYOL

Association Domaine du Rayol
Avenue du Commandant Rigaud

83820 LE RAYOL CANADEL

Bilan et Resultat Association

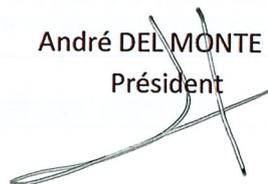
Présenté en Euros

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

**Certifié conforme
à l'original**

Rayol Canadel, le 17 juillet 2021

André DEL MONTE
Président



BILAN ACTIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	55 122	53 187	1 935	0,11	7 392	0,58
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles	4 825	4 825				
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions	1 209 635	563 197	646 438	38,25	703 904	55,32
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	256 477	231 348	25 128	1,49	32 080	2,52
. Autres immobilisations corporelles	386 663	321 835	64 827	3,84	69 369	5,45
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées	176		176	0,01	161	0,01
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres	1 519		1 519	0,09	1 519	0,12
TOTAL (I)	1 914 416	1 174 393	740 023	43,79	814 425	64,00
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours	172 368	29 277	143 091	8,47	164 976	12,96
Avances et acomptes versés sur commandes					13 079	1,03
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	632		632	0,04	4 237	0,33
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	150 642		150 642	8,91	64 601	5,08
Valeurs mobilières de placement	3 784		3 784	0,22	3 784	0,30
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	639 440		639 440	37,84	195 834	15,39
Charges constatées d'avance	12 246		12 246	0,72	11 571	0,91
TOTAL (II)	979 112	29 277	949 835	56,21	458 083	36,00
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	2 893 528	1 203 670	1 689 858	100,00	1 272 507	100,00

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2020		31/12/2019	
	(12 mois)		(12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité	52 593	3,11	52 593	4,13
. Autres				
Report à nouveau	-64 235	-3,79	-78 084	-6,13
Excédent ou déficit de l'exercice	198 509	11,75	13 849	1,09
Situation nette (sous total)	186 868	11,06	-11 642	-0,90
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	428 923	25,38	474 899	37,32
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	615 791	36,44	463 258	36,41
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	454 400	26,89	194 502	16,28
Emprunts et dettes financières diverses	367 166	21,73	300 000	23,58
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 696	2,05	67 107	5,27
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	177 120	10,48	181 198	14,24
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	30 685	1,82	28 744	2,26
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	10 000	0,59	37 698	2,96
TOTAL (IV)	1 074 067	63,56	809 250	63,59
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 689 858	100,00	1 272 507	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%		
		Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:							
Cotisations							
Ventes de biens et services							
- Ventes de biens	653 301		841 900	-188 599	-22,39		
- dont ventes de dons en nature							
- Ventes de prestations de services	692 567		863 007	-170 440	-19,74		
- dont parrainages							
Produits de tiers financeurs							
- Concours publics et subventions d'exploitation	319 410		184 785	134 625	72,85		
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable							
- Ressources liées à la générosité du public							
- Dons manuels							
- Mécénats							
- Legs, donations et assurances-vie							
- Contributions financières							
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	48 428		24 404	24 024	98,44		
Utilisations des fonds dédiés							
Autres produits	105 415		38 408	67 007	174,46		
Total des produits d'exploitation (I)	1 819 121		1 952 504	-133 383	-6,82		
CHARGES D'EXPLOITATION:							
Achats de marchandises	255 272		345 179	-89 907	-26,04		
Variations stocks	-7 393		-24 251	16 858	69,51		
Autres achats et charges externes	410 012		442 014	-32 002	-7,23		
Aides financières							
Impôts, taxes et versements assimilés	30 193		20 466	9 727	47,53		
Salaires et traitements	722 278		816 369	-94 091	-11,52		
Charges sociales	89 975		251 528	-161 553	-64,22		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	131 536		106 550	24 986	23,45		
Dotations aux provisions							
Reports en fonds dédiés							
Autres charges	20 184		12 888	7 296	56,61		
Total des charges d'exploitation (II)	1 652 057		1 970 743	-318 686			
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	167 064		-18 238	185 302	N/S		
PRODUITS FINANCIERS:							
De participations							
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif							
Autres intérêts et produits assimilés	1 589		1 037	552	53,23		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges							
Différences positives de change							
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement							
Total des produits financiers (III)	1 589		1 037	552	53,23		
CHARGES FINANCIERES:							
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions							
Intérêts et charges assimilées	16 069		17 659	-1 590	-8,99		
Différences négatives de change							
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements							
Total des charges financières (IV)	16 069		17 659	-1 590	-8,99		
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-14 480		-16 622	2 142	12,89		

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	152 584	-34 860	187 444	537,71
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	45 976	48 729	-2 753	-5,64
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	45 976	48 729	-2 753	-5,64
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion	51	20	31	155,00
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)	51	20	31	155,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	45 925	48 709	-2 784	-5,71
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	1 866 686	2 002 270	-135 584	-6,76
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 668 177	1 988 421	-320 244	-16,10
EXCEDENT OU DEFICIT	198 509	13 849	184 660	N/S

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL				

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	55 122	53 187	1 935	0,11	7 392	0,58
205000 CONCESS.BREVETS LICENCES	55 122		55 122	3,26	55 122	4,33
280500 AMORT.CONC.BREVETS LICENCES		53 187	-53 187	-3,14	-47 730	-3,74
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles	4 825	4 825				
208000 AUTRES IMMOS.INCORPORELLES	4 825		4 825	0,29	4 825	0,38
280800 AMORT.AUTRES IMMO.INCORPORELLES		4 825	-4 825	-0,28	-4 825	-0,37
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions	1 209 635	563 197	646 438	38,25	703 904	55,32
213500 INST.AGENC./CONSTRUCTIONS	1 209 635		1 209 635	71,58	1 201 529	94,42
281350 AMORT.AGENC.CONSTRUCTIONS		563 197	-563 197	-33,32	-497 625	-39,10
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	256 477	231 348	25 128	1,49	32 080	2,52
215000 MATERIEL ET OUTILLAG	116 492		116 492	6,89	113 883	8,95
215520 MATERIEL SENTIER MARIN	18 415		18 415	1,09	16 681	1,31
215530 MOBILIER MATERIEL DIVERS	29 171		29 171	1,73	29 171	2,29
215540 MATERIEL CONCERT	9 701		9 701	0,57	9 701	0,76
215550 EQUIPEMENT CUISINE DE LA FERME	82 698		82 698	4,89	80 349	6,31
281500 AMORT.MATERIEL&OUTILLAGE		108 018	-108 018	-6,38	-103 662	-8,14
281520 AMORTISSEMENTS MAT.SENTIE		16 884	-16 884	-0,99	-16 566	-1,29
281530 AMORT INSTAL CARACTERE SPECIFIQUE		27 492	-27 492	-1,62	-26 239	-2,05
281540 AMORT MATERIEL INDUSTRIEL		9 701	-9 701	-0,56	-9 701	-0,75
281550 AMORT OUTILLAGE INDUSTRIEL		69 254	-69 254	-4,09	-61 537	-4,83
. Autres immobilisations corporelles	386 663	321 835	64 827	3,84	69 369	5,45
218100 INSTAL.AGENC.DIVERS	223 922		223 922	13,25	220 623	17,34
218200 MATERIEL DE TRANSPORT	1 933		1 933	0,11	1 933	0,15
218300 MAT.BUREAU & INFORMATIQUE	150 431		150 431	8,90	140 685	11,06
218400 MOBILIER	9 877		9 877	0,58	9 877	0,78
218500 CHEPTEL	500		500	0,03	500	0,04
281810 AMORT.AG.CONS.DIVERS		177 615	-177 615	-10,50	-166 438	-13,07
281820 AMORT.MATERIEL DE TRANSPORT		1 875	-1 875	-0,10	-1 833	-0,13
281830 AMORT.MAT.BUREAU & INFORMATIQUE		133 015	-133 015	-7,86	-127 104	-9,98
281840 AMORT. MOBILIER		9 331	-9 331	-0,54	-8 874	-0,69
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées	176		176	0,01	161	0,01
261000 TITRES DE PARTICIPATION	176		176	0,01	161	0,01
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres	1 519		1 519	0,09	1 519	0,12
275000 DEPOTS & CAUTIONNEMENTS VERSES	1 519		1 519	0,09	1 519	0,12
TOTAL (I)	1 914 416	1 174 393	740 023	43,79	814 425	64,00
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours	172 368	29 277	143 091	8,47	164 976	12,96
370000 STOCK DE MARCHANDISES	172 368		172 368	10,20	164 976	12,96
397000 PROV.DEPRE MARCHANDISES		29 277	-29 277	-1,72		

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2020 (12 mois)				31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Avances et acomptes versés sur commandes					13 079	1,03
409100 FOURN.ACPTES S/COMMANDES VERSES					13 079	1,03
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	632		632	0,04	4 237	0,33
411000 CLIENTS	610		610	0,04	4 237	0,33
419400 CLIENTS SENTIER MARIN	22		22	0,00		
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	150 642		150 642	8,91	64 601	5,08
401000 FOURNISSEURS	5 567		5 567	0,33	447	0,04
445660 ETAT TVA SUR AUTRES BIENS ET SERVI	1 064		1 064	0,06	1 019	0,08
445664 TVA DED IC	1 863		1 863	0,11		
445670 ETAT CREDIT DE TVA A REPORTER	4 263		4 263	0,25		
445800 ETAT TAXES SUR C.A. A REGULARISER	142		142	0,01	142	0,01
448700 ETAT PRODUITS A RECEVOIR	46 663		46 663	2,76		
467000 DEB ET CRED DIVERS - CAFE COMPTES P	351		351	0,02	1 255	0,10
468700 DEB ET CRED DIVERS PRODUITS A RECEV	90 728		90 728	5,37	61 738	4,85
Valeurs mobilières de placement	3 784		3 784	0,22	3 784	0,30
503300 CC PARTS DE CAPITAL	3 784		3 784	0,22	3 784	0,30
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	639 440		639 440	37,84	195 834	15,39
512020 CREDIT AGRICOLE COMPTE CO	187 609		187 609	11,10	13 054	1,03
512021 CA LIVRET A	75 313		75 313	4,46	75 628	5,94
512500 CREDIT COOPERATIF	373 554		373 554	22,11	99 444	7,81
530000 CAISSE ESPECES	1 432		1 432	0,08	4 222	0,33
530002 CAISSE CHEQUES	432		432	0,03	1 156	0,09
530003 CAISSE CHEQUES VACANCES					1 230	0,10
531000 CAISSE ACCUEIL	400		400	0,02	400	0,03
532000 CAISSE LIBRAIRIE	200		200	0,01	200	0,02
533000 CAISSE CAFE DES JARDINIERS	200		200	0,01	200	0,02
534000 CAISSE CARBURANTS (JMQ)	100		100	0,01	100	0,01
536000 CAISSE PEPINIERE	200		200	0,01	200	0,02
Charges constatées d'avance	12 246		12 246	0,72	11 571	0,91
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	12 246		12 246	0,72	11 571	0,91
TOTAL (II)	979 112	29 277	949 835	56,21	458 083	36,00
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	2 893 528	1 203 670	1 689 858	100,00	1 272 507	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2020		31/12/2019	
	(12 mois)		(12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité	52 593	3,11	52 593	4,13
106830 RESERVES DE TRESORERIE	52 593	3,11	52 593	4,13
. Autres				
Report à nouveau	-64 235	-3,79	-78 084	-6,13
119000 REPORT A NOUVEAU SOLDE DEBITEUR	-64 235	-3,79	-78 084	-6,13
Excédent ou déficit de l'exercice	198 509	11,75	13 849	1,09
Situation nette (sous total)	186 868	11,06	-11 642	-0,90
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	428 923	25,38	474 899	37,32
131000 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	172 376	10,20	172 376	13,55
131100 SUBVENTIONS EQUIPEMENT ETAT	357 977	21,18	357 977	28,13
131200 SUBVENTIONS EQUIPEMENT REGIONS	273 867	16,21	273 867	21,52
131300 SUBVENTIONS EQUIPEMENT DEPARTEMENTS	200 000	11,84	200 000	15,72
139000 SUBVENTIONS INVEST INSCRIT AU RESULTAT	-575 297	-34,03	-529 321	-41,59
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	615 791	36,44	463 258	36,41
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	454 400	26,89	194 502	15,28
164150 EMPRUNT CC 14153910 50000	29 283	1,73	31 393	2,47
164160 EMPRUNT CA 40 000€	26 836	1,59	30 933	2,43
164170 EMPRUNT 00602013536 24426.23€	19 227	1,14	22 719	1,79
164180 EMPRUNT 00602023138 25 000€	11 416	0,68	21 389	1,68
164800 EMPRUNT CA 2009 303847	42 527	2,52	50 978	4,01
164815 EMPRUNT CA 50000 2016	12 209	0,72	19 759	1,55
164816 EMPRUNT CA 300 000€PGE	300 000	17,75		
164850 EMPRUNT CA 30000 2017	12 903	0,76	17 331	1,36
Emprunts et dettes financières diverses	367 166	21,73	300 000	23,58
168000 AUTRES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEE	367 166	21,73	300 000	23,58
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 696	2,05	67 107	5,27
401000 FOURNISSEURS	34 696	2,05	67 107	5,27
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	177 120	10,48	181 198	14,24
421001 SALAIRES NETS A PAYER	8 915	0,53		
427000 PERS OPPOSITIONS			200	0,02
428201 CONGES A PAYER	58 738	3,48	59 778	4,70
428600 PERS AUTRES CHARGES A PAYER	5 807	0,34	9 928	0,78
431000 SECURITE SOCIALE	50 838	3,01	35 889	2,82
437320 CPCEA	11 517	0,68	9 079	0,71

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2020		31/12/2019	
	(12 mois)		(12 mois)	
438000 ORG SOC CHARGES A PAYER PRODOTS A RE	1 682	0,10	2 494	0,20
438201 CHARGES/CONGES A PAYER	13 486	0,80	18 514	1,45
438600 ORG.SOC. AUTRES CHARGES A PAYER	11 590	0,69	12 453	0,98
442000 ETAT IMPOTS ET TAXES SUR DES TIERS	4 967	0,29	2 092	0,16
445200 ETAT TVA DUE INTRACOMMUNAUTAIRE	1 863	0,11		
445510 ETAT TVA A DECAISSER			27 929	2,19
445620 ETAT TVA SUR IMMOBILISATIONS	1 220	0,07		
445663 TVA SUR FRAIS MIXTE	366	0,02	18	0,00
445711 ETAT TVA COLLECTEE 10%	11	0,00	12	0,00
447000 ETAT AUTRES IMPOTS TAXES	4 964	0,29	55	0,00
448600 ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	1 157	0,07	2 758	0,22
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	30 685	1,82	28 744	2,26
419300 CLIENTS ATELIERS FORMATIONS	5 168	0,31	6 790	0,53
419500 CLIENTS VISITES THEMATIQUES	80	0,00	107	0,01
467500 DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS - AN	25 437	1,51	21 847	1,72
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	10 000	0,59	37 698	2,96
487000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	10 000	0,59	37 698	2,96
TOTAL (IV)	1 074 067	63,56	809 250	63,59
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 689 858	100,00	1 272 507	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents
- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

ENGAGEMENTS DONNÉS

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

COMPTES DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	Total	%	Total	%	Variation	%		
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Cotisations								
Ventes de biens et services								
- Ventes de biens	653 301		841 900		-188 599		-22,39	
702100 PEPINIERE	21 185		25 803		-4 618		-17,89	
707000 LIBRAIRIE TVA 5,50%	143 516		215 361		-71 845		-33,35	
707010 LIBRAIRIE TVA 10%	7 235		12 188		-4 953		-40,63	
707100 LIBRAIRIE TVA 20%	56 876		68 424		-11 548		-16,87	
707500 BOISSONS A EMPORTER	7 656		11 410		-3 754		-32,89	
707800 CAFE DES JARDINIERS TVA 10%	371 245		462 612		-91 367		-19,74	
707801 CAFE DES JARDINIERS TVA 20%	45 588		46 103		-515		-1,11	
- dont ventes de dons en nature								
- Ventes de prestations de services	692 567		863 007		-170 440		-19,74	
706000 ENTREES JARDINS	539 731		678 126		-138 395		-20,40	
706200 ABONNEMENTS JARDINS	7 573		8 407		-834		-9,91	
706220 ATELIERS FORMATIONS	5 660		19 555		-13 895		-71,05	
706230 ATELIER FORMATION PROFESSIONNELLE			5 310		-5 310		-100,00	
706400 CONCERTS	63 933		66 976		-3 043		-4,53	
706410 PROGRAMMES CONCERTS	695		745		-50		-6,70	
706500 SENTIER MARIN	59 691		58 421		1 270		2,17	
706801 BUVETTE CONCERTS TVA 10%			500		-500		-100,00	
706810 BUVETTE CONCERTS TVA 20%			3 585		-3 585		-100,00	
708000 PRODUITS ACTIVITES ANNEXES			4 910		-4 910		-100,00	
708010 AUDIOGUIDES	73		1 041		-968		-92,98	
708300 MISE A DISPOSITION SALLES & JARDINS	12 154		14 669		-2 515		-17,13	
708310 LOCATION LOGEMENT	225		761		-536		-70,42	
708800 AUTRES PROD.ACTI.ANNEXES	2 833				2 833		N/S	
- dont parrainages								
Produits de tiers financeurs								
- Concours publics et subventions d'exploitation	319 410		184 785		134 625		72,85	
740000 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	37 315		659		36 656		N/S	
740200 SUBVENTION CONSEIL REGIONAL	86 000		80 250		5 750		7,17	
740400 SUBVENTION MUNICIPALE	22 500		22 500				0,00	
740500 AUTRES SUBVENTIONS	101 000				101 000		N/S	
740600 SUBVENTIONS CONSEIL GENERAL	68 000		54 250		13 750		25,35	
742000 SUBVENTION ETAT EMPLOIS	4 595		27 126		-22 531		-83,05	
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable								
- Ressources liées à la générosité du public								
- Dons manuels								
- Mécénats								
- Legs, donations et assurances-vie								
- Contributions financières								
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	48 428		24 404		24 024		98,44	
791000 TRANSF.CHARGES D'EXPLOITATION	39 103		4 920		34 183		694,78	
791010 REMBOURSEMENTS UNIFORMATION	9 325		19 484		-10 159		-52,13	
Utilisations des fonds dédiés								
Autres produits	105 415		38 408		67 007		174,46	
758000 PRODUITS DIV.GESTION COURANTE	18 089		16 489		1 600		9,70	
758510 ADHESIONS ASSOCIATION	6 825		5 850		975		16,67	
758520 DONS	70 501		16 069		54 432		338,74	
758530 MECENAT	10 000				10 000		N/S	
Total des produits d'exploitation (I)	1 819 121		1 952 504		-133 383		-6,82	
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises	255 272		345 179		-89 907		-26,04	
607100 ACHATS LIBRAIRIE TVA 5.50%	93 276		146 901		-53 625		-36,49	

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

- Avec comptes substitués

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
607110 ACHATS LIBRAIRIE TVA 10%	3 122	5 788	-2 666	-46,05
607120 ACHATS LIBRAIRIE TVA 20%	18 303	34 770	-16 467	-47,35
607130 ACHATS LIBRAIRIE SANS TVA	14 872	13 874	998	7,19
607200 ACHATS CAFE TVA 5.50%	106 274	123 815	-17 541	-14,16
607210 ACHATS CAFE TVA 10%		69	-69	-100,00
607220 ACHATS CAFE TVA 20%	14 113	10 233	3 880	37,92
607230 ACHATS CAFE SANS TVA	360	118	242	205,08
607300 ACHATS BUVETTE CONCERTS TVA 5.50%		378	-378	-100,00
607320 ACHATS BUVETTE CONCERTS 20%		2 625	-2 625	-100,00
607500 ACHATS BOISSONS / SNACK A EMPORTER	4 952	6 608	-1 656	-25,05
Variations stocks	-7 393	-24 251	16 858	69,51
603700 VARIAT.STOCK MARCHANDISES	-1 121	-1 620	499	30,80
603710 VARIATION STOCKS MARCHANDISES	-6 271	-22 631	16 360	72,29
Autres achats et charges externes	410 012	442 014	-32 002	-7,23
602650 ACHATS EMBALLAGES RECUPERABLES NON	85	85		0,00
604000 ACHATS ETUDES PRESTATIONS SERVICE		3 000	-3 000	-100,00
604200 ACHATS AUTRES PRESTATIONS	8 244	20 337	-12 093	-59,45
606100 EAU	9 457	20 888	-11 431	-54,72
606120 CARBURANTS	1 024	1 322	-298	-22,53
606130 GAZ	624	1 270	-646	-50,86
606200 ELECTRICITE	20 034	22 536	-2 502	-11,09
606300 FOURN.ENTRET.PETIT EQUIPEMENT	19 562	6 232	13 330	213,90
606310 FOURN. ENTRET. PETIT EQUIPEMENT JAR	5 602	3 512	2 090	59,51
606320 MATERIEL ARROSAGE	519	3 093	-2 574	-83,21
606340 PRODUITS D'ENTRETIEN	8 879	5 404	3 475	64,30
606370 VETEMENTS PROFESSIONNELS	3 261	5 779	-2 518	-43,56
606400 FOURNIT.ADMINISTRATIVES	5 155	8 825	-3 670	-41,58
606420 FOURNITURES INFORMATIQUES	413		413	N/S
606430 FOURNITURES LIBRAIRIE	593	95	498	524,21
606440 FOURNITURES CAFE DES JARDINIERS	7 927	13 432	-5 505	-40,97
606450 FOURNITURES CONCERTS	792	1 479	-687	-46,44
606460 FOURNITURES SENTIER MARIN	1 833	986	847	85,90
606470 FOURNITURES ATELIERS FORMATIONS	78	572	-494	-86,35
606480 FOURNITURES PEPINIERE	5 060	4 233	827	19,54
606490 FOURNITURES VISITES GUIDEES		27	-27	-100,00
606700 VEGETAUX	7 056	11 054	-3 998	-36,16
613500 LOCATIONS MOBILIERES	23 282	26 430	-3 148	-11,90
613510 LOCATIONS CREDIT BAIL	11 656	8 512	3 144	36,94
613520 LOCATION PHOTOCOPIEURS	2 658	2 658		0,00
615000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	27 698		27 698	N/S
615200 ENTRETIEN SUR BIEN IMMOBILIER	1 164	914	250	27,35
615210 TRAVAUX ET MATERIAUX JARDINS	1 346	4 726	-3 380	-71,51
615230 ENTRETIEN VEHICULES DE SERVICE	1 019	3 726	-2 707	-72,64
615235 ENTRETIEN DES ANIMAUX	23	876	-853	-97,36
615240 ENTRETIEN MATERIEL JARDIN	2 349	1 802	547	30,36
615500 ENTRETIEN SUR BIEN MOBILIER	7 564	4 767	2 797	58,67
615550 MAINTENANCE INFORMATIQUE	18 640	22 418	-3 778	-16,84
615560 MAINTENANCE PHTOCOPIEURS	2 729	3 064	-335	-10,92
615600 MAINTENANCE GENERALE	11 424	9 867	1 557	15,78
616000 PRIMES D'ASSURANCES	14 194	12 276	1 918	15,62
617000 ETUDES ET RECHERCHES	2 989	2 727	262	9,61
618100 DOCUMENTATION GENERALE	431	765	-334	-43,65
618500 FRAIS DE COLLOQUES SEMINAIRES CONFÉ		9	-9	-100,00
621100 PERSONNEL INTERIMAIRE	5 519	11 274	-5 755	-51,04
622000 REMUN INTERMEDIAIRES HONORAIRES	6 396		6 396	N/S
622210 COMMISSIONS VENTES OT	816	2 413	-1 597	-66,17
622600 HONORAIRES	23 590	23 270	320	1,38
622700 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX		50	-50	-100,00
622800 HONORAIRES CONCERTS	27 755	20 251	7 504	37,05
622810 HONORAIRES LANDART		2 160	-2 160	-100,00

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
622900 HONORAIRES FORMATIONS	4 610	14 366	-9 756	-67,90
623000 PUBLICITE PUBLICATIONS REL PUBLIQUE	35 200	37 572	-2 372	-6,30
623300 SALONS, EXPOSITIONS	970		970	N/S
623400 CADEAUX A LA CLIENTELE		493	-493	-100,00
623600 MUSEOGRAPHIE ET PLANS	5 668	5 056	612	12,10
623800 POURBOIRES DONS COURANTS		40	-40	-100,00
624000 TRANSPORTS DE BIENS ET COLLECTIFS		20	-20	-100,00
624100 TRANSPORTS SUR ACHATS LIBRAIRIE	3 296	4 704	-1 408	-29,92
624800 TRANSPORTS SUR ACHATS	72	31	41	132,26
625000 DEPLACEMENTS ADMINISTRATIFS	2 991	6 209	-3 218	-51,82
625100 DEPLACEMENTS DU PERSONNEL	8 391	8 952	-561	-6,26
625600 MISSIONS, RECEPTIONS	5 105	14 911	-9 806	-65,75
626100 FRAIS POSTAUX	4 448	4 193	255	6,08
626200 TELECOMMUNICATIONS	11 671	10 997	674	6,13
627000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	4 593	5 504	-911	-16,54
627100 COMMISSIONS CARTES BANCAIRES TPE	5 795	6 743	-948	-14,05
628000 FRAIS CHEQUES VACANCES	869	841	28	3,33
628100 COTISATIONS	1 604	1 153	451	39,12
628300 FORMATION	10 265	16 685	-6 420	-38,47
628400 FRAIS DE RECRUT.PERSONNEL	790	840	-50	-5,94
628500 PRESTATIONS GARDIENNAGE ET SECURITE	4 232	3 590	642	17,88
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	30 193	20 466	9 727	47,53
631800 IMPOTS AUTRES	267	340	-73	-21,46
633300 IMPOTS.PARTICIP EMPLOYEUR FORMAT CO	20 159	15 929	4 230	26,56
633500 IMPOTS VERSEMENT LIBERATOIRE TAXE A	4 173		4 173	N/S
633800 IMPOTS.AUTRES	4 964	55	4 909	N/S
635110 IMPOTS TAXE PROFESSIONNELLE	630	3 723	-3 093	-83,07
635800 IMPOTS AUTRES DROITS		419	-419	-100,00
Salaires et traitements	722 278	816 369	-94 091	-11,52
641100 SAL APPOINT.COMMISSIONS DE BASE	781 230	767 332	13 898	1,81
641200 PERS CONGES PAYES	-1 040	496	-1 536	-309,67
641300 PERS POINTS BONIF ET ANCIENNETE	38 248	31 830	6 418	20,16
641400 PERS INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	15 316	16 710	-1 394	-8,33
641900 INDEMNISATION CHOMAGE PARTIEL	-111 476		-111 476	N/S
Charges sociales	89 975	251 528	-161 553	-64,22
645100 PERS COTISATIONS A L'URSSAF	126 792	138 146	-11 354	-8,21
645200 PERS COTISATIONS AUX MUTUELLES	16 029	14 609	1 420	9,72
645300 PERS COTISATIONS CAISSES DE RETRAIT	6 846		6 846	N/S
645310 COTISATIONS RETRAITE NON CADRE	6 240	10 625	-4 385	-41,26
645320 COTISATIONS RETRAITE CADRE	24 913	28 173	-3 260	-11,56
645400 PERS COTISATIONS AUX ASSEDIC	22 421	31 349	-8 928	-28,47
645800 PERS COTISATIONS AUTRES ORG SOCIAUX	-6 924	3 550	-10 474	-295,03
645840 COTISATIONS PREVOYANCE	6 125	6 109	16	0,26
645900 EXONERATION AIDE COVID	-132 354		-132 354	N/S
647500 PERS MEDECINE DU TRAVAIL PHARMACIE	2 770	3 229	-459	-14,20
648000 PERS AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	8 923	7 860	1 063	13,52
648100 INDEMNISATION STAGIAIRES	8 194	7 877	317	4,02
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	131 536	106 550	24 986	23,45
681110 DOT.AMORT.IMMO.INCORPORELLES	5 457	5 608	-151	-2,68
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	96 802	100 943	-4 141	-4,09
681730 DOT.PROV.STOCKS &EN-COURS	29 277		29 277	N/S
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	20 184	12 888	7 296	56,61
651600 DROITS AUTEUR REPRODUCTION	2 799	1 470	1 329	90,41
658000 CHARGES DIV.GESTION COURANTE	17 385	11 418	5 967	52,26
Total des charges d'exploitation (II)	1 652 057	1 970 743	-318 686	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	167 064	-18 238	185 302	N/S

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

- Avec comptes substitués

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
PRODUITS FINANCIERS:				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	1 589	1 037	552	53,23
765000 ESCOMPTES OBTENUS	30	290	-260	-89,65
768000 AUTRES PROD.FINANCIERS	1 559	747	812	108,70
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)	1 589	1 037	552	53,23
CHARGES FINANCIERES:				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	16 069	17 659	-1 590	-8,99
661100 INTERETS EMPRUNTS ET DETTES	3 812	4 073	-261	-6,40
661160 INTERETS EMPRUNTS DETTES ASSIMILEES	12 000	12 328	-328	-2,65
661600 INTERETS BANCAIRES OPERATIONS FINAN	257	1 258	-1 001	-79,56
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (IV)	16 069	17 659	-1 590	-8,99
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-14 480	-16 622	2 142	12,89
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	152 584	-34 860	187 444	537,71
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	45 976	48 729	-2 753	-5,64
777000 EXCEPT QUOTE-PART SUBVENT.NVEST AU	45 976	48 729	-2 753	-5,64
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	45 976	48 729	-2 753	-5,64
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion	51	20	31	155,00
671800 EXCEPT AUTRES CHARGES SUR OP GESTIO	51	20	31	155,00
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)	51	20	31	155,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	45 925	48 709	-2 784	-5,71
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	1 866 686	2 002 270	-135 584	-6,76
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 668 177	1 988 421	-320 244	-16,10
EXCEDENT OU DEFICIT	198 509	13 849	184 660	N/S

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
--	--	--	--	--

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
PRODUITS :				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL				

JEAN-MICHEL ABEILLE

EXPERT COMPTABLE DIPLOME PAR L'ETAT
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
MAITRE EN DROIT DES AFFAIRES
DIPLOME I.A.E AIX-EN-PROVENCE

**ASSOCIATION
DU DOMAINE DU RAYOL**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31 décembre 2020

ASSOCIATION DU DOMAINE DU RAYOL
Siège Social : Domaine du Rayol – Avenue Commandant Rigaud
83820 LE RAYOL CANADEL

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31 décembre 2020

ASSOCIATION DU DOMAINE DU RAYOL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS 2020

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association du Domaine du Rayol relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

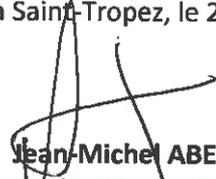
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Tropez, le 2 juillet 2021


Jean-Michel ABEILLE
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	55 122	53 187	1 935	0,11	7 392	0,58
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles	4 825	4 825				
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions	1 209 635	563 197	646 438	38,25	703 904	55,32
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	256 477	231 348	25 128	1,49	32 080	2,52
. Autres immobilisations corporelles	386 663	321 835	64 827	3,84	69 369	5,45
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées	176		176	0,01	161	0,01
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres	1 519		1 519	0,09	1 519	0,12
TOTAL (I)	1 914 416	1 174 393	740 023	43,79	814 425	84,00
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours	172 368	29 277	143 091	8,47	164 976	12,98
Avances et acomptes versés sur commandes					13 079	1,03
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	632		632	0,04	4 237	0,33
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	150 642		150 642	8,91	64 601	5,08
Valeurs mobilières de placement	3 784		3 784	0,22	3 784	0,30
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	639 440		639 440	37,84	195 834	15,39
Charges constatées d'avance	12 246		12 246	0,72	11 571	0,91
TOTAL (II)	979 112	29 277	949 835	56,21	458 083	36,00
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	2 893 528	1 203 670	1 689 858	100,00	1 272 507	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité	52 593	3,11	52 593	4,13
. Autres				
Report à nouveau	-64 235	-3,78	-78 084	-6,13
Excédent ou déficit de l'exercice	198 509	11,75	13 849	1,09
Situation nette (sous total)	186 868	11,06	-11 642	-0,90
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	428 923	25,38	474 899	37,32
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	615 791	36,44	463 258	36,41
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	454 400	26,89	194 502	15,28
Emprunts et dettes financières diverses	367 166	21,73	300 000	23,58
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 696	2,05	67 107	5,27
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	177 120	10,48	181 198	14,24
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	30 685	1,82	28 744	2,26
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	10 000	0,59	37 698	2,96
TOTAL (IV)	1 074 067	63,58	809 250	63,59
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 689 858	100,00	1 272 507	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

COMPTES DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%		
	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens	653 301		841 900		-188 599	-22,39
- dont ventes de dons en nature						
- Ventes de prestations de services	692 567		863 007		-170 440	-19,74
- dont parrainages						
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation	319 410		184 785		134 625	72,85
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable						
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels						
- Mécénats						
- Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	48 428		24 404		24 024	98,44
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	105 415		38 408		67 007	174,46
Total des produits d'exploitation (I)	1 819 121		1 952 504		-133 383	-6,82
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Achats de marchandises	255 272		345 179		-89 907	-26,04
Variations stocks	-7 393		-24 251		16 858	69,51
Autres achats et charges externes	410 012		442 014		-32 002	-7,23
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	30 193		20 466		9 727	47,53
Salaires et traitements	722 278		816 369		-94 091	-11,52
Charges sociales	89 975		251 528		-161 553	-64,22
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	131 536		106 550		24 986	23,45
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	20 184		12 888		7 296	56,81
Total des charges d'exploitation (II)	1 652 057		1 970 743		-318 686	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	167 064		-18 238		185 302	N/S
PRODUITS FINANCIERS:						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés	1 589		1 037		552	53,23
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)	1 589		1 037		552	53,23
CHARGES FINANCIÈRES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées	16 069		17 659		-1 590	-8,99
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (IV)	16 069		17 659		-1 590	-8,99
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-14 480		-16 622		2 142	12,89

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	152 584	-34 860	187 444	537,71
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	45 976	48 729	-2 753	-5,64
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	45 976	48 729	-2 753	-5,64
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion	51	20	31	155,00
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)	51	20	31	155,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	45 925	48 709	-2 784	-5,71
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	1 866 686	2 002 270	-135 584	-6,78
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 668 177	1 988 421	-320 244	-16,10
EXCEDENT OU DEFICIT	198 509	13 849	184 660	N/S
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL				

PREAMBULE

L'association a pour objet d'assurer la gestion du Domaine du Rayol, propriété du Conservatoire du Littoral, ayant pour objectif la sauvegarde de l'espace littoral, le respect du site naturel et le maintien de l'équilibre écologique. Pour assurer ses missions les ressources de l'association comprennent des ressources propres découlant de la mise en œuvre de différentes activités (entrées jardins, restaurant, librairie, formations, sentier marin ...) de subventions de collectivités territoriales et de l'Etat, de cotisations, de dons et mécénats. L'association est administrée par un Conseil composé de 15 membres au moins et de 21 membres au plus. Le conseil délègue la gestion à un directeur qui anime une équipe de 30 collaborateurs.

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 689 857,73 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 198 509,23 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 11/03/2021 par les dirigeants.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

La crise sanitaire a fortement impacté l'activité de l'association à partir du 15 mars 2020, date de fermeture au public. Toutes les mesures mises en place par l'Etat ont été utilisées pour assurer la continuité de l'exploitation :

- Mise en place du chômage partiel avec maintien des salaires
- Utilisation des mesures de soutien à travers le calcul des exonérations de charges sociales et des aides au paiement des cotisations,
- L'appel au fonds de solidarité
- Le recours au prêt garanti par l'Etat pour un montant de 300 000 Euros, le report des échéances des emprunts en cours.

Le Domaine du Rayol a rouvert ses portes au public le 27 février 2021, les activités sont réduites dans le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en EUROS.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Stocks :

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur brute des éléments fongibles du stock est déterminée selon la méthode du dernier prix d'achat en raison d'une rotation rapide (ou FIFO ou coût unitaire moyen pondéré). Les frais d'approche sont retenus dans la valorisation des stocks. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'association a décidé de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes pour le personnel dont le départ est prévu dans les deux ans .

Contributions volontaires :

Les contributions volontaires n'ayant pas été considérées comme significatives, elles ne font pas l'objet d'une information dans l'annexe.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**ASSOCIATION DU DOMAINE DU RAYOL ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
2020**

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	59 947			59 947
Immobilisations corporelles	1 824 932	27 842		1 852 774
Immobilisations financières	1 680			1 695
TOTAL	1 886 559	27 842		1 914 416

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	52 555	5457	58 012
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements	497 625	65 572		563 197
Installations techniques, matériel, outillages industriels	217 705	13643		231 348
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	166 438	11176		177 615
Matériel de transport	1 833	42		1 875
Matériel de bureau et informatique	135 978	6368		142 346
Emballage récupérables et divers				
TOTAL III	1 019 579	17586		1 116 381
TOTAL GENERAL (I+II+III)	1 072 134	102259		1 174 393

Les terrains et les bâtiments appartiennent au CONSERVATOIRE DU LITTORAL qui en confie la gestion à l'Association.

**ASSOCIATION DU DOMAINE DU RAYOL ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
2020**

Etats des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Marchandises	164 976	7 393		172 368
Matières premières				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Autres approvisionnements				
Production en cours				
Travaux en cours				
Autres produits en cours				
TOTAL	164 976	7 393		172 368

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	1 519		1 519
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	632	632	
Autres créances	150 642	150 642	
Charges constatées d'avance	12 246	12 246	
TOTAL	165 039	163 520	1 519

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	
Autres produits à recevoir	137 391
TOTAL	137 391

ASSOCIATION DU DOMAINE DU RAYOL ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
2020

Etat des provisions pour dépréciation des éléments de l'actif

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours		29 277		29 277
Comptes de tiers				
Comptes financiers				
TOTAL		29 277		29 277

ASSOCIATION DU DOMAINE DU RAYOL ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
2020

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves	52 593				52 593
Dont générosité du public					
Report à nouveau	-78 084	13849			-64 235
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	13 849		198509		198 509
Dont générosité du public					
Situation nette	-11 642	13849	198509		186 868
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement	474 899			45976	428 923
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	463 258	13849	198509	45976	615 791

ASSOCIATION DU DOMAINE DU RAYOL ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
2020

Subventions d'investissement

Subventions

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	A l'ouverture	Nouvelle subvention de l'exercice	Annulation de l'exercice	A la clôture
ETAT	TRAVAUX	533353			530 353
REGION	TRAVAUX	227867			273 867
DEPARTEMENT	TRAVAUX	205000	50 000		200 000
TOTAL		1004220			1004220

Reprises

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	A l'ouverture	Quote-part virée au résultat de l'exercice	Reprise de l'exercice	A la clôture
ETAT REGION DEPARTEMENT	TRAVAUX	529321	45976		575297
TOTAL		529321	45976		575297

Subventions d'investissement non reçues mais attribuées

Investissements à réaliser

Région

Plateforme de broyage40 000 €

Département

Renouvellement audioguides..... 36 000 €

**ASSOCIATION DU DOMAINE DU RAYOL ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
2020**

Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions obligatoires similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Provisions pour dépréciation du stock		29 277		29277
TOTAL (II)		29 277		29277
TOTAL GENERAL (I+II)		29 277		29277
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation		29 277		
- financières				
- exceptionnelles				

**ASSOCIATION DU DOMAINE DU RAYOL ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
2020**

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit	454 400	355486	98914	
Dettes financières diverses	367 166	367 166		
Fournisseurs	34 696	34 696		
Dettes fiscales et sociales	177 120	177 120		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	30 685	30 685		
Produits constatés d'avance	10 000	10 000		
TOTAL	1 074 067	975 153	98914	

Les dettes à moins d'un an comprennent le prêt garanti par l'Etat 'un montant de 300 000€ dont les modalités de remboursement ne sont pas encore fixées.

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	
Dettes fiscales et sociales	92 459
Autres dettes	
TOTAL	92 459

ASSOCIATION DU DOMAINE DU RAYOL ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
2020

Annexe (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Subventions d'exploitation

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant notifié N	Montant perçu N	Montant restant à percevoir en N+1	Montant perçu d'avance en N	Montant perçu d'avance en N-1
Région	Gestion des terrains	40000	20000	20000		
	Gestion environnement	46000	23000	23000		
Département	Gestion des terrains	40000	20000	20000		
	Activité culturelle	10000	10000			
	Actions éducation environnement	20000	20000			
Communauté de communes	Fonctionnement	10000	10000			
Commune du Rayol	Fonctionnement	12500		12500		
Conservatoire du Littoral	Aide xceptionnelle COVID	100 000	100 000			
MSA	Subvention COVID	1000	1000			
Etat emplois	Emplois aidés	4595	4595			
Fonds de solidarité	COVID	37315	37315			
TOTAL		319410	243910	75500		

AUTRES INFORMATIONS

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Le montant provisionné dans les comptes de l'association au titre des engagements pour l'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 5827 E. et concerne le personnel dont le départ est prévu dans les 2 ans.

Outre le montant comptabilisé aucun engagement complémentaire n'est constitué car jugé non significatif compte tenu de l'âge moyen du personnel et du taux de rotation des effectifs.

Rémunération des cadres dirigeants

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	3	
Non cadres	27	
TOTAL	30	0

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 2570 E.

JEAN-MICHEL ABEILLE

EXPERT COMPTABLE DIPLOME PAR L'ETAT
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
MAITRE EN DROIT DES AFFAIRES
DIPLOME I.A.E AIX-EN-PROVENCE

**ASSOCIATION
DU DOMAINE DU RAYOL**

**RAPPORT SPECIAL DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Exercice clos au 31 décembre 2020

ASSOCIATION DU DOMAINE DU RAYOL
Siège Social : Domaine du Rayol – Avenue Commandant Rigaud
83820 LE RAYOL CANADEL

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos au 31 décembre 2020

ASSOCIATION DU DOMAINE DU RAYOL

RAPPORT SPECIAL 2020

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Fait à Saint Tropez, le 2 juillet 2021



Jean-Michel ABEILLE
Commissaire aux Comptes

Désignation de l'entreprise : <u>ASS DU DOMAINE DU RAYOL</u>		1 2				
Adresse de l'entreprise <u>Association Domaine du Rayol Avenue du Commandant Rigaud</u>		Date de l'exercice précédent <u>1 2 </u>				
Numéro SIRET * <u>3 5 2 2 6 2 6 5 3 0 0 0 1 2</u>			Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le, <u>3 1 1 2 2 0 2 0</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3				
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	55 122	53 187	1 935
		Fonds commercial (1) AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	4 825	4 825	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO			
		Constructions AP	AQ	1 209 635	563 197	646 438
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	256 477	231 348	25 128
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	386 663	321 835	64 827
		Immobilisations en cours AV	AW			
		Avances et acomptes AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
		Autres participations CU	CV	176	176	
		Créances rattachées à des participations BB	BC			
		Autres titres immobilisés BD	BE			
Prêts BF		BG				
Autres immobilisations financières * BH		BI	1 519		1 519	
TOTAL (II) BJ		1 914 416	1 174 393	740 023		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU	172 368	29 277	143 091
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	632	632	
		Autres créances (3) BZ	CA	150 642		150 642
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	CE	3 784	3 784	
Disponibilités CF		CG	639 440		639 440	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	12 246	12 246		
	TOTAL (III) CJ	CK	979 112	29 277	949 835	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Écart de conversion actif * (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		2 893 528	1 203 670	1 689 858		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

Désignation de l'entreprise ASS DU DOMAINE DU RAYOL

Néant *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....)	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 40px; border: 1px solid black;" type="text" value="EK"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 40px; border: 1px solid black;" type="text" value="B1"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input style="width: 40px; border: 1px solid black;" type="text" value="EJ"/>)	DG	52 593	
	Report à nouveau	DH	(64 235)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	198 509	
	Subventions d'investissement	DJ	428 923	
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (II)	DL	615 791	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (III)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	454 400	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 40px; border: 1px solid black;" type="text" value="EI"/>)	DV	367 166	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	34 696	
	Dettes fiscales et sociales	DY	177 120	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	30 685	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	10 000	
TOTAL (IV)	EC	1 074 067		
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 689 858		
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	675 153		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		ASS DU DOMAINE DU RAYOL			Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	632 116	FB	FC	632 116	
	Production vendue	}	FD	21 185	FE	FF	21 185
			FG	692 567	FH	FI	692 567
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 345 868	FK	FL	1 345 868	
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	319 410	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	48 428	
	Autres produits (1) (11)				FQ	105 415	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 819 121
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	255 272	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(7 393)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	85	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	409 927	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	30 193	
	Salaires et traitements *				FY	722 278	
	Charges sociales (10)				FZ	89 975	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements *		GA	102 259
				- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	29 277
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
Autres charges (12)				GE	20 184		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 652 057	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	167 064	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	1 589	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	1 589	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	16 069	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	16 069	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(14 480)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	152 584	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMpte DE Résultat DE L'Exercice (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASS DU DOMAINE DU RAYOL		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	45 976	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	45 976	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	51	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	51	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	45 925	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 866 686	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 668 177	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	198 509	
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *		HP	
			– Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	48 428
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) <input type="text" value="A5"/>	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	2 799	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		<input type="text" value="A6"/> obligatoires <input type="text" value="A9"/>			
	Dont cotisations facultatives Madelin	<input type="text" value="A7"/>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	<input type="text" value="A8"/>		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
Quote part subvention s/reprise resultat				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels 45 976	
faux billet				51		
				Exercice N		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise ASS DU DOMAINE DU RAYOL Néant *

CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations						
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	59 947	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP	1 201 529	KQ		KR	8 106
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	249 786	KT		KU	6 691	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	220 623	KW		KX	3 299	
		Matériel de transport *				KY	1 933	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	150 562	LC		LD	9 746	
		Emballages récupérables et divers *				LE	500	LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	1 824 932	LO		LP	27 842	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	161	8V	15	8W	
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	1 519	1U		1V			
TOTAL IV					1Q	1 680	1R	15	1S			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	1 886 559	0H	15	0J	27 842		

CADRE B	IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence						
					par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CO		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	59 947	LW		IX	58 754	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencets et am. des constructions				IS		MG	1 209 635	MH		MI	1 175 962	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	256 477	MK		ML	254 178	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers				IU		MM	223 922	MN		MO	223 057	
		Matériel de transport				IV		MP	1 933	MQ		MR	1 933	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				IW		MS	160 308	MT		MU	158 571		
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV	500	MW		MX	500		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB		
Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF			
TOTAL III					IY		NG	1 852 774	NH		NI	1 814 201		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		OU		M7		OW		
	Autres participations					IO		OX	176	OY		OZ	161	
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	1 519	2F		2G	1 519	
	TOTAL IV					I3		NJ	1 695	NK		2H	1 680	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		OK	1 914 416	OL		OM	1 874 635		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

SAGE Experts-comptables janvier 2021



TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 0

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASS DU DOMAINE DU RAYOL

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées » .

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise <u>ASS DU DOMAINE DU RAYOL</u>										Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A														
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *														
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			CY			EL		EM			
Autres immobilisations incorporelles			TOTAL II			PE			52 555			PF		
									5 457			PG		
Terrains			PI			PJ			PK			PL		
Constructions			Sur sol propre			PM			PN			PO		
			Sur sol d'autrui			PR			PS			PT		
									497 625			PW		
									65 572			PX		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			13 643			QB		
Autres immobilisations			Inst. générales, agencements, aménagement divers			QD			166 438			QE		
			Matériel de transport			QH			1 833			QI		
corporelles			Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL			135 978			QM		
			Emballages récupérables et divers			QP						QR		
TOTAL III			QU			1 019 579			96 802			QW		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN			1 072 134			ØP			102 259		
									ØQ			ØR		
												1 116 381		
												1 174 393		
CADRE B														
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif			Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions		Sur sol propre		R1		R2		R3		R4		R5		R6
		Sur sol d'autrui		R7		R8		R9		S1		S2		S3
		Inst. gales, agenc et am. des const.		S5		S6		S7		S8		S9		T1
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenc am. divers		U1		U2		U3		U4		U5		U6
		Matériel de transport		U8		U9		V1		V2		V3		V4
		Mat. bureau et inform. mobilier		V6		V7		V8		V9		W1		W2
		Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ
CADRE C														
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations										SP		SR		

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
		1	2	3	4		
Désignation de l'entreprise <u>ASS DU DOMAINE DU RAYOL</u> Néant <input type="checkbox"/> *							
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 <i>quinquies</i> H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D		
		6E	6F	6G	6H		
		02	03	04	05		
		9U	9V	9W	9X		
		06	07	08	09		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	29 277	6R	6S	29 277
	Sur comptes clients	6T	6U		6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y		6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	29 277	TZ	UA	29 277	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	29 277	UC	UD	29 277	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	29 277	UF			
	- financières	UG		UH			
	- exceptionnelles	UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : <u>ASS DU DOMAINE DU RAYOL</u>		Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM				
	Prêts (1) (2)	UP	UR				
	Autres immobilisations financières	UT	UV	1 519		1 519	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX		632	632		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB		7 332	7 332	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP		46 663	46 663	
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		96 646	96 646		
	Charges constatées d'avance	VS		12 246	12 246		
	TOTAUX		VT	VU	165 039	163 520	1 519
RENVOS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH		454 400	55 486	398 914	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A		367 166	367 166		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		34 696	34 696		
Personnel et comptes rattachés		8C		73 460	73 460		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		89 112	89 112		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW		3 460	3 460		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ		11 088	11 088		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		30 685	30 685		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L		10 000	10 000		
TOTAUX		VY	VZ	1 074 067	675 153	398 914	
RENVOS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		367 166	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		40 102	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Désignation de l'entreprise ASS DU DOMAINE DU RAYOL		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N clos le 31/12/2020		
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
							WA	198 509	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX			
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					I8	
			- imposées au taux de 0 %					ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme			- Plus-values soumises au régime des fusions			WN
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	274 668	
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3		
							TOTAL I	473 177	
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *							WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV	
			- imposées au taux de 0 %					WH	
			- imposées au taux de 19 %					WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs					XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A)		
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)							ZX		
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							ZY		
Majoration d'amortissement *							XD		
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5		
		ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC		
		Bassin rural à dynamiser (art. 44 sexdecies)		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septedecies)	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 décia)		X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)		YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 décia C)		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 décia A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 décia B)		YB	créance dégagée par le report en arrière de déficit		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 décia D)		YD	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies F)		YI	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies G)		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II	533 603	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		{		bénéfice (I moins II)		XI			
				déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *							ZL	60 426	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN	60 426	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>ASS DU DOMAINE DU RAYOL</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	521 758
Déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	521 758
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	60 426
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	582 184
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	72 224
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		▼ ligne WI	▼ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : <u>ASS DU DOMAINE DU RAYOL</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(78 084)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB					
						- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	13 849		Dividendes	ZE						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF						
				Report à nouveau	ZG			(64 235)				
	TOTAL I	ØF	(64 235)			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH		(64 235)		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)						J7			YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier									YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus									YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance									YT	8 244	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)						J8			XQ	37 597	
	- Personnel extérieur à l'entreprise									YU	5 519	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	58 557	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV	4 610	
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)						ES			ST	295 400	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZJ	409 927	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE									YW	630	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						ZS			9Z	29 563	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									YX	30 193	
TVA	- Montant de la TVA collectée									YY	73 198	
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	47 943	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *									ØB	714 711	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK	%	
	- Numéro de centre agréé *						XP					
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)											
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies									RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe: résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : ASS DU DOMAINE DU RAYOL Néant **A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* <small>(1)</small>	Valeur d'origine* <small>(2)</small>	Valeur nette réévaluée* <small>(3)</small>	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt <small>(4)</small>	Autres amortissements* <small>(5)</small>	Valeur résiduelle <small>(6)</small>
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

	Prix de vente <small>(7)</small>	Montant global de la plus-value ou de la moins-value <small>(8)</small>	Court terme <small>(9)</small>	Long terme <small>(10)</small>			Plus-value taxables à 19 % (1) <small>(11)</small>
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) <small>(9)</small>							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) <small>(10)</small>			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % <small>(11)</small>				(Ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ASS DU DOMAINE DU RAYOL Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 %

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

❷ Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
❶	❷	❸	❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI)	À 15 % ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
❶	❷	❸	❹	❺	❻	❼
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotés imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>ASS DU DOMAINE DU RAYOL</u>					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: ASS DU DOMAINE DU RAYOL										Néant <input type="checkbox"/> *																
Exercice ouvert le: 01012020					et clos le: 31122020					Données en nombre de mois		1	2													
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																										
Effectif moyen du personnel * :										YP	30,00															
Dont apprentis										YF																
Dont handicapés										YG																
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL																
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE																										
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE																										
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA	738 915															
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK																
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL																
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT																
TOTAL 1										OX	738 915															
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																										
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH																
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE																
Subventions d'exploitation reçues										OF	10 192															
Variation positive des stocks										OD	6 271															
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI																
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT																
TOTAL 2										OM	16 463															
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																										
Achats										ON	306 966															
Variation négative des stocks										OQ																
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR	156 522															
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS																
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ																
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW	12 204															
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU																
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9																
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OY																
TOTAL 3										OJ	475 692															
IV - Valeur ajoutée produite																										
Calcul de la valeur ajoutée										(total 1 + total 2 - total 3)		OG	279 686													
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																										
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)										SA	279 686															
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																										
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																										
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										EV	<input checked="" type="checkbox"/>															
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)					GX	738 915		Effectifs au sens de la CVAE *		EY	30,00															
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)										HX																
Période de référence					GY	0	1	/	0	1	/	2	0	2	0	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	2	0
Date de cessation										HR																
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.																										

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122020

N° SIRET 3 5 2 2 6 2 6 5 3 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASS DU DOMAINE DU RAYOL

ADRESSE (voie) Association Domaine du Rayol Avenue du Commandant Rigaud

CODE POSTAL 83820 VILLE LE RAYOL CANADEL

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	
--	----	--

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N° Voie			
Code Postal		Commune	Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2021

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
ASS DU DOMAINE DU RAYOL Association Domaine du Rayol Avenue du Commandant Rigaud 83820 LE RAYOL CANADEL					
SIRET	3	5	2	2	6
	2	6	2	6	5
	3	0	0	0	1
	2				
Mél : adm@domainedurayol.org					
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITÉ					
Activités exercées	Gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles				Si vous avez changé d'activité, cocher la case <input type="checkbox"/>

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31 %		Bénéfice imposable à 28 %	Déficit	60 426
	Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%					
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
				PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>				
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
			Nom / Adresse		
			N°		
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe			Nom / Adresse		
			N°		

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	Sage generation expert

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
COURT ET ASSOCIÉS 69 Rue Alphonse Daudet Le Turquoise 3 83240 CAVALAIRE-SUR-MER Tél: 0494019220					
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date:	14062021	Lieu: LE RAYOL CANADEL
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Qualité et nom du signataire: Directeur général Karine HAMEL CAM		
			Signature:		
Examen de conformité fiscale (ECF) <input type="checkbox"/> prestataire :					

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2020 ou exercice

Désignation de l'entreprise ASS DU DOMAINE DU RAYOL du _____
Adresse Association Domaine du Rayol Avenue du Commandant Rigaud 83820 LE RAYOL CANADEL

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1	ARNAUD Olivier Directeur	3 allée du Front de Mer 83250 LA LONDE LES MAURES
2	BIASOTTO Nicolas Responsable commercial	Residence La petite orangerie Chemin des collières 83240 CAVAILLON
3	ROMERO-ZIOLKOWSKI Christine Chargée de communication	11 Bis allée des palmiers 83400
4	BARRAL Julien Chargé des ressources humaines	4 Allée des Myosotis 83400
5	GUILLARD Florence Serveuse, responsable de salle	L Palmeraie Al Appt 3 Rue Frédéric Mistral 83240 CAVALAIRE SUR MER
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	62 761			62 761				62 761
2	42 884			42 884				42 884
3	33 047			33 047				33 047
4	31 337			31 337				31 337
5	28 979			28 979				28 979
6								
7								
8								
9								
10								
**	199 008			199 008				199 008

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice . 2020 . . . (total col.9 + total col.10) 10	199 008	- de l'exercice . 2020 . . 10	
- de l'exercice précédent 10	195 686	- de l'exercice précédent 10	
Nom et qualité du signataire ARNAUD Olivier Directeur général		À LE RAYOL CANADEL _____, le 14/06/2021 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice
A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)	
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé		
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation		
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report
A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2021	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit	2468
------	---	------

(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)

1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %

1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
Total							

2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI

	Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI	Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention
Total		

3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement

	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément
Total		